



Vuarrens info's

Journal officiel de la commune de Vuarrens

Février 2023

Le p'tit mot de la Muni



Et HOP, nous voilà en 2023!

2022 est-elle vraiment déjà terminée? Mais enfin, on n'a rien vu passer...

Alors soit! Mais est-il trop tard selon les règles d'usage pour vous souhaiter une très belle nouvelle année? Bah, pas grave, on le fait encore quand-même rien que parce qu'il nous reste onze mois!

Que d'aventures, de sollicitations, durant cette période de transitions. Entre les bouclements de comptes, la course aux factures, les fins de travaux et... la déchetterie, pas de quoi faire une pause très marquée pour votre Municipalité!

Mais nous espérons que vous, vous avez pu profiter d'une pause et que vous entamez 2023 sous les meilleurs auspices.

Vous le lirez dans ce numéro, de multiples dossiers avancent, évoluent. Enfin notre commune est en mouvement et regarde maintenant vers l'avenir.

Pas de repos en 2023



Le budget ayant été approuvé, il est temps de lancer les différents travaux qu'il prévoit.

Entretien de nos bâtiments, suite des travaux de transition de notre restaurant (création d'une terrasse notamment), renforcement de notre administration par la création d'un nouveau poste, différentes animations ou manifestations, amélioration de la signalétique et de la communication, l'année 2023 s'annonce riche (sans jeu de mot) en multiples évolutions.

Et de gros projets viennent compléter tout ceci: rénovation et développement de notre patrimoine communal, travaux de sécurisation des routes, rénovations de certains axes routiers, travaux d'infrastructures comme la STEP, la place de jeu, certains parcs.

Votre Muni ne chômera pas en 2023, c'est sûr.

Sommaire



Agenda

Naissances - Décès

Heures d'ouverture des commerces.....Page 2

Annonce des chiens

Déchetterie

Antenne 5G

Éclairage public

Résultat du concoursPage 3

Les échos du ConseilPage 4 et 5

Solution du jeu des 7 erreursPage 5

Ancienne forge.....Page 6

VIE LOCALE

Noël du village

Étang du Broillet

Solution du SudokuPage 7

Heures d'ouverture



DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h -
Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Fermée de mi-novembre à mars.

Clé disponible sur demande auprès du surveillant de la déchetterie.

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.

Jeudi de 8h à 11h30.

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle (sauf en janvier)

Distribution: tous ménages/Petit marché local

Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale,
La Place 3, CP 28, 1418 Vuarrens
vuarrrens-info@vuarrrens.ch

www.vuarrens.ch

Agenda



3 février 2023

AAV - Giroud & Stotz, grande salle.

12 février 2023

Célébration œcuménique, église de Vuarrens.

4 et 5 mars 2023

Soirées annuelles de la fanfare l'Écho du Sauteruz, grande salle.

12 mars 2023

Match aux cartes FC Nord Gros-de-Vaud, grande salle.

31 mars 2023

AAV - Gabriel Tornay, grande salle.

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch/agenda

Naissances



SERENA

Née le 9 novembre 2022.

Fille de Camille Cantin et de Gianni Grasso, chemin du Couchant 4.

THOMAS ET WILLIAM

Nés le 26 novembre 2022.

Fils d'Angélique Mobilia et de Florent Besson, rue du Vuarrenge 14.

LUCIEN

Né le 26 novembre 2022.

Fils de Jennifer Delattre et de Pascal Barraza, chemin de la Crosette 22.

PAULINE ANGÈLE

Née le 2 janvier 2023.

Fille de Valentine Allaz et de Sylvain Kälin, route d'Echallens 10.

Félicitations aux heureux parents!

Décès



Madame **Manomany THURASINGAM** est décédée le 4 janvier 2023 à 85 ans.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Commerces



ÉPICERIE Au Petit marché local (+ Poste)

Lundi - vendredi 6h30 à 12h / 16h à 18h30
Samedi 7h30 à 12h
Dimanche 8h à 12h

RESTAURANT Auberge du Lion d'Or

Lundi Fermé
Mardi - samedi 8h à 14h / 16h à 23h30
Dimanche 9h à 16h

BOUCHERIE CHARCUTERIE Buffat (magasin)

Lundi-mardi-vendredi 8h à 12h / 13h30 à 18h
www.boucherie-buffat.ch

FROMAGERIE du Gros-de-Vaud (J. Jambon)

Lundi à dimanche 9h à 12h / 16h à 19h
www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch

POISSONNERIE Chez Océane

Lundi Fermé
Mardi 11h à 12h ou sur rdv
Mercredi 14h à 15h
Jeudi 14h à 17h
Vendredi Sur commande

PRODUITS DE LA FERME La Cabane à Mélissa (Mélissa Pittet) Self-service

Lundi à dimanche 8h à 19h

GRILLS ET CUISINES Masdors Sàrl

Show room ouvert à la demande
+41 (0)78 888 08 83
<https://masdors.ch>

GARAGE du Gros-de-Vaud (C. Chevalley)

Vente de voitures neuves et d'occasions
Spécialiste Toyota
Lundi - vendredi 7h30 à 12h / 13h30 à 18h
www.ggv.ch

PRODUITS MÉNAGERS NATURELS / ARTISANAT

Aux Bulles de Sophie (magasin)

Lundi 10h à 12h
Mardi et jeudi Fermé
Mercredi 16h à 19h
Vendredi 16h à 19h
Samedi 10h à 12h

Vente en ligne: <https://lesbullesdesophie.ch>

Au Point-compté

Lundi Fermé
Mardi 9h à 12h / 13h30 à 19h
Mercredi - vendredi Fermé
Premier samedi du mois 9h à 16h
www.broderie.ch



Obligation d'annoncer les chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au **contrôle des habitants** jusqu'au **15 mars 2023** dernier délai:

- Les chiens achetés ou reçus en 2022.
- Les chiens nés en 2022 et restés en leur possession.
- Les chiens morts, vendus ou donnés en 2022.
- Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2022 et restés chez le même propriétaire n'ont pas besoin d'être réinscrits.

En Suisse, tous les chiens doivent être obligatoirement identifiés et enregistrés dans le système AMI-CUS. L'identification (détenteur, race, couleur, âge, nom, sexe) doit être faite par un vétérinaire au moyen d'une puce électronique (transpondeur).

Les propriétaires de chiens sont instamment priés de respecter la propriété d'autrui et, le cas échéant, de ramasser les «cartes de visite» que leur compagnon à quatre pattes pourrait laisser derrière eux. C'est une question d'éducation et certainement de nature à conserver des rapports de bon voisinage.



Merci pour votre compréhension.

Pas d'antenne sur le château d'eau! ❌

Le dossier trouve enfin son épilogue. Après des mois de discussions avec les différents acteurs concernés, nous sommes en mesure de vous informer que le projet d'antenne de téléphonie mobile sur le château d'eau a été abandonné par Swisscom.

Cependant, conscients des difficultés que beaucoup d'entre nous avons à capter un réseau convenable, nous vous informons que les discussions se poursuivent sur d'autres emplacements possibles sur le territoire.

Éclairage public, épilogue...



Qui eût cru que ce sujet pouvait devenir une chronique du Vuarrens info's. À l'heure où nous écrivons ces lignes, Romande Energie doit être en cours de finalisation des travaux... Cette fois on y croit et on se réjouit qu'il soit enfin éteint la nuit pour pouvoir profiter pleinement des étoiles dans le ciel!

Déchetterie, difficile de bien faire! 😊



Que de changements et d'apprentissage autour de ce dicastère ces derniers temps...

L'incivilité fait partie de notre société et l'omerta qui l'entoure nous oblige à prendre des mesures globales... qui impactent tout le monde. Mais nous ne pouvions plus accepter que notre employé communal passe une heure par jour à trier les déchets déposés dans la journée.



Et, depuis la fermeture des horaires continus en journée, voici les cas auxquels nous devons maintenant faire face!

Nous avons aussi entendu vos demandes d'ouvertures différenciées et complémentaires. Désormais, les ouvertures sont les suivantes:

Lundi de 9h30 à 11h45.
Mercredi de 17h à 19h /
Heure d'été: 18h à 20h.
Samedi de 9h à 11h45.

CONCOURS

Dans l'édition de décembre, nous avons lancé un grand concours (pour ne pas dire magistral) et de nombreuses réponses nous sont parvenues. En toute neutralité, le bureau communal a tiré au sort le gagnant,

Pascal Goumaz

qui gagne donc un bon de 30 francs à faire valoir au restaurant du village.

Il fallait trouvé Ivo Fernandes, l'un des deux tenanciers du Lion d'Or.





Les échos du Conseil

Le Conseil communal s'est réuni le 6 décembre 2022 à la grande salle du village.

30 membres sur 35 étaient présents. Le Conseil a démarré ses travaux en souhaitant la bienvenue à Madame Cretignier, boursière communale, et en saluant la mémoire des habitants du village décédés au cours de cette année. Un instant de silence leur a été dédié.

Durant cette séance, le Conseil a examiné trois préavis:

Préavis concernant le budget 2023

Dans son rapport, la commission de gestion et des finances a relevé le travail minutieux ainsi que le soin apporté à la présentation claire et détaillée de l'exercice. Elle remercie également le syndic, Cédric Charlet, et la boursière, Sandrine Cretignier, pour toutes les réponses apportées lors des séances d'examen de ce budget.

Sur un montant global de près de 5 millions, le budget 2023 présente un excédent de charges d'environ 170 000 francs. Selon la commission, cet excédent est acceptable et repose notamment sur des estimations de charges peut-être généreusement évaluées dans le contexte tendu que nous connaissons, notamment sur les plans économiques et énergétiques. Elle recommande au Conseil d'accepter ce budget.

Après une discussion nourrie et plusieurs demandes d'éclaircissements, ainsi qu'une revue du plan des investissements, le budget 2023 est accepté par 23 voix, 5 avis contraires et 2 abstentions.

Préavis concernant le congélateur communal

À la suite de la décision de la Municipalité de fermer le congélateur communal à fin février 2023, de nombreuses voix du village ont exprimé le besoin de maintenir une solution au-delà de ce délai, dans l'attente d'une éventuelle autre solution pérenne.

Dans ce but, la Municipalité a déposé ce préavis qui a été examiné par une commission ad hoc et la commission de gestion et des finances, toutes deux recommandent de refuser le préavis.

En effet, le congélateur communal est plus que vétuste et peut tomber en panne à tout moment. Sa prolongation serait très aléatoire et il est clair pour les commissions que si un service comme celui-ci devait être maintenu, il conviendrait de miser sur du neuf.

Une discussion s'en est suivie quant au maintien justement d'un tel service communal. Des conseillers relèvent que c'est un service très apprécié, voire indispensable pour certains. D'autres estiment au

contraire que ce service est obsolète et ne répond plus au besoin du plus grand nombre, mettant en avant que les 100 cases sont actuellement louées par 67 locataires. Il est également mis en avant que les coûts de location devraient de toutes façons être revus à la hausse et que le montant annuel, évalué entre 180 et 200 francs, serait vraisemblablement rédhibitoire pour nombre des utilisateurs actuels.

Finalement, le préavis est refusé par 21 voix, 1 avis contraire et 8 abstentions.

Préavis concernant la rénovation de l'installation du traitement par chlorure ferrique des eaux usées

Dans son rapport, la commission ad hoc relève que cette installation, partie de la STEP, est en mauvais état et que son remplacement est urgent. Les coûts engendrés sont acceptables. Elle recommande d'accepter le préavis.

La commission de gestion et des finances abonde et précise que les rénovations de la STEP en 2015 n'ont pas concerné cette installation. Elle rappelle également que le contrôle et la maintenance de telles installations sont bien de compétences communales.

Après quelques demandes de précisions, le préavis est accepté à l'unanimité.

Motion pour la prolongation de l'utilisation du congélateur communal

Dans son texte, le motionnaire Thomas Gerber demande à la Municipalité de mettre en œuvre une étude qui tiendrait compte d'une augmentation des utilisateurs et de laisser le congélateur actuel en fonction jusqu'à la présentation de l'autre solution.

La Municipalité estime avoir fait toutes les études nécessaires et confirme que l'installation actuelle peut tomber en panne d'un jour à l'autre. Il n'y a pas d'autre option que la solution transitoire présentée par le préavis ci-dessus, qui vient d'être refusé.

La motion est refusée par 14 voix, 13 avis contraires et 3 abstentions.

Communications de la Municipalité

Dans ses communications, la Municipalité a notamment expliqué que:

- la fontaine de Vuarrengele sera réparée l'année prochaine;
- l'antenne de téléphonie mobile Swisscom va faire l'objet de nouvelles discussions suite à l'impossibilité, confirmée par le Canton, de l'installer sur le château d'eau. Les opposants seront intégrés à ces discussions avec Swisscom et la Municipalité s'engage à rester très transparente sur ce sujet;

- les exigences cantonales quant à la création d'un point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de grave pénurie d'électricité sont pointues et lourdes à mettre en place. La Municipalité s'y attelle en collaboration avec la Préfecture. Pour rappel, les autorités ont l'obligation de créer un PRU par commune ou par 5000 habitants, destiné à délivrer des services de base à la population en cas de black out énergétique. Le Vuarrens info's de décembre a sensibilisé la population à ce sujet;
- la suppression du libre accès à la déchetterie en journée s'est malheureusement imposée, les incivilités et déprédations n'ayant pas cessé, malgré de nombreux rappels à l'ordre. La Municipalité est consciente que ces dérapages ne sont pas forcément le fait des habitants du village et que beaucoup vont «payer» pour l'irrespect de quelques-uns. Elle cherche donc à minimiser autant que possible les impacts de sa décision. Ainsi, si ce mois la déchetterie ne sera ouverte que le mercredi soir et le samedi matin, la Municipalité espère pouvoir proposer d'autres ouvertures en semaine, toujours surveillées, dès janvier 2023.

Dans son adresse de fin d'année au Conseil, le syndic a chaleureusement remercié tous les conseillers pour leur travail et collaboration, il a également mis en avant l'engagement de tous les collaborateurs de la Commune, y compris les surveillants de la déchetterie et les patrouilleuses scolaires. Il n'a pas oublié Paul Ferrari, dont les multiples coups de main sont toujours très appréciés, ainsi que les collaboratrices au Vuarrens info's, Françoise Provost et Jacqueline Schwab.

Dans les communications individuelles, un conseiller a demandé qu'un échéancier des préavis à venir soit créé et transmis afin que le Conseil puisse avoir

une vue plus générale des principaux dossiers à venir.

Dans ses conclusions, le Président du Conseil a notamment relevé l'excellente tenue et l'intérêt de la rencontre avec la Police cantonale, en novembre dernier à la grande salle. Il a également remercié et félicité deux habitants du village qui font sa fierté: Johann Jambon, fromager, qui s'est à nouveau distingué avec LE GRUYÈRE du village parmi 4000 autres fromages, ainsi que Guillaume Dutoit, plongeur émérite s'il en est et déjà pluri-médaille lors de nombreuses compétitions.

Il a remercié la Jeunesse du village pour sa participation à l'organisation du récent Téléthon et, pour terminer, a invité chacun à venir passer le Réveillon à la grande salle, dans une soirée organisée par le Chœur mixte l'Espérance et la commission du jumelage (voir les informations dans le Vuarrens info's de décembre).

Enfin, le Président a rappelé que le prochain Conseil communal aura lieu le 14 mars 2023 à 20h à la salle du Grand conseil à Lausanne et il invite le public à suivre ses représentants à la Capitale pour une séance hors-normes, qui sera suivie d'un apéro dînatoire.

D'ailleurs, à Lausanne ou à Vuarrens, venez assister aux séances du Conseil communal pour vous informer sur la vie de la Commune et ses nombreux projets.

La parole n'étant plus demandée, le Conseil s'est achevé à 22h30, par les vœux de fin d'année et l'invitation à partager un apéritif.

Solution des 7 erreurs (bon... en fait il n'y en avait que 6. Toutes nos excuses)



Projet en vue pour l'ancienne forge



Le bâtiment communal de la rue du Bas doit faire l'objet d'une rénovation importante cette année. Amélioration thermique, remplacement du chauffage et des fenêtres, une rénovation générale absolument nécessaire pour entretenir le patrimoine historique de la commune.

Afin de permettre la réalisation des travaux cette année encore (ça devient vraiment urgent), nous allons déposer la mise à l'enquête du projet de rénovation ces prochains jours afin de gagner du temps et permettre, sitôt l'approbation du projet par le Conseil communal, de débiter les travaux.

Cette mise à l'enquête prévoit la totalité des travaux prévus mais ceux-ci ne pourraient être que partiellement réalisés, en fonction des discussions autour de ce projet.

Ce patrimoine communal est important à nos yeux et doit maintenant faire l'objet d'une rénovation énergétique.



Nous prévoyons également de créer, au rez, une surface mixte permettant différentes utilisations en fonction des besoins du moment.

Dimanche 12 février à 16h Célébration musicale À l'église de Vuarrens

ESPACE
Œcuménique
VUARRENS



Au programme: cantiques traditionnels et contemporains tirés des répertoires protestants, catholiques et évangéliques, à chanter ensemble, extraits de musique classique, courtes lectures bibliques. Priorité à la musique et au chant !



Inscription appréciée, par tél. au 021 887 87 28 (répondeur)
ou à info@espace-vuarrens.ch ou sur le site www.espace-vuarrens.ch

Contact: Yves et Dorothée Bornick, Champ du Clos 6, 021 887 87 28 et Pascale Bouilliez, Pré Soleil 6, 021 882 13 16

Un petit apéro conclura ces moments. Bienvenue à chacun !

Deux réunions pour fêter Noël



Le Père Noël est venu tôt en ce mois de décembre 2022 pour fêter Noël à Vuarrens. Un Noël sous le signe de la rencontre, des rires et du partage. Un grand succès... même dépassé puisqu'il n'y avait pas assez de sapins au final! Le Père Noël est resté impuissant devant autant d'engouement et n'a rien pu faire. Heureusement, Sashko était à l'affût, et, en servant le vin chaud qu'il nous avait préparé, il a trouvé la solution et a rattrapé tout ça la semaine suivante.



Puis, le mercredi 21 décembre, c'est au son de deux cors des Alpes, joués par Thomas Gerber et Romain Moccand, suivi de quelques chants du Chœur mixte de l'Espérance, que la population s'est réunie pour le Noël de la Paroisse, animé par les enfants du village, accompagnés à la flûte par Marianne Amrein. Cérémonie suivie d'une petite collation organisée par les dames paysannes. Ce fut une très sympathique soirée.



L'étang du Broillet ripoliné



Ce biotope, situé à l'est de la commune, a été créé lors du dernier remaniement parcellaire, à la fin des années huitante, pour compenser la pose de chemins bétonnés et l'arrachage d'arbres sur certaines parcelles. Il est alimenté en eau grâce à des tuyaux



d'eau de drainage posés à l'époque. L'eau s'écoule ensuite par un petit ruisseau qui va, lui, se jeter dans le Sauteruz.

Cet étang, peu connu car inaccessible sans autorisation de l'agriculteur qui loue la parcelle à la commune, n'a plus été entretenu depuis longtemps. Un

curage était devenu nécessaire pour sa bonne santé et pour développer sa biodiversité et préserver la faune et la flore aquatiques.

Cet étang du Broillet est un bien dont nous devons prendre soin. C'est pourquoi, en décembre 2022, nous avons effectué ce curage et nous nous réjouissons de découvrir bientôt les bienfaits de ce nettoyage sur les espèces végétales et animales présentes en ce lieu.

Un grand merci à Monsieur Sébastien Hirschi qui a été chargé de réaliser les travaux.

Sudoku: solution du jeu du Vuarrens info's de décembre 2022.

2	9	3	7	1	8	4	5	6
7	8	6	5	4	3	9	2	1
4	5	1	6	9	2	3	8	7
8	4	7	9	5	1	6	3	2
6	3	2	4	8	7	1	9	5
5	1	9	3	2	6	8	7	4
3	2	5	8	6	4	7	1	9
1	6	8	2	7	9	5	4	3
9	7	4	1	3	5	2	6	8

24 février 2023

L'AAV vous convie à une expérience unique et originale

Joseph Gorgoni a choisi Vuarrens pour créer une partie de son nouveau spectacle "Transplanté". C'est un honneur pour l'AAV

C'est pourquoi, nous offrons gratuitement à la population, un certain nombre de places pour une représentation **test** de ce spectacle.

Vous avez envie de voir naître un spectacle sous vos yeux, brut, sans lumière, alors réservez vos places en suivant ce lien



<https://www.aavuarrens.ch/programme/transplantetest/>

www.aavuarrens.ch

LA FANFARE L'ECHO DU SAUTERUZ BERCHER-VUARRENS

présente ...

« ARNAQUE A FORT BONNARD »

Concert / Sketches



Samedi 04 mars 2023 à VUARRENS

Souper à 18h30 SUR INSCRIPTION (voir ci-contre) – CONCERT A 20h30

Dimanche 05 mars 2023 à VUARRENS

Petite restauration – CONCERT A 16h00 – ENTREE LIBRE

Samedi 11 mars 2023 à BERCHER

Souper à 18h30 SUR INSCRIPTION (voir ci-contre) – CONCERT A 20h30



DIRECTION : François BERNARDI

TEXTES : Roland, Georges & Gérard

MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

LA FANFARE « L'ECHO DU SAUTERUZ BERCHER-VUARRENS » ORGANISE CHAQUE ANNEE DES CONCERTS POUR PRESENTER LES MORCEAUX QU'ELLE A REPETE PENDANT PLUSIEURS MOIS LE TOUT AGREMENTE DE QUELQUES SKETCHES POUR AMUSER LA GALERIE
N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE POUR LE SOUPER PAR EMAIL, TELEPHONE OU MESSAGE

SAMEDI 04 MARS 2023 A VUARRENS

SOUPER A 18H30 SUR INSCRIPTION : EMINCE DE PORC – CONCERT A 20H30

DIMANCHE 05 MARS 2023 A VUARRENS

PETITE RESTAURATION – CONCERT A 16H00

SAMEDI 11 MARS 2023 A BERCHER

SOUPER A 18H30 SUR INSCRIPTION : SAUCISSE A RÔTIR – CONCERT A 20H30

J'INSCRIS POUR LE REPAS A... ☐ VUARRENS ☐ BERCHER

ADULTES DES 15 ANS : _____ PERSONNES à CHF 35,-

ENFANTS DE 10 à 14 ANS : _____ ENFANTS à CHF 20,-

ENFANTS JUSQU'À 9 ANS : _____ ENFANTS GRATUIT

NOM : _____

CONTACT : _____

ROMAIN MOCCAND

ROUTE D'ESSERTINES 6, 1416 PAILLY

079/325.23.96 romain.moccand@bluewin.ch

VOUS POUVEZ EGALEMENT NOUS SOUTENIR EN VERSANT UN DON SUR
LE COMPTE IBAN : CH91 0900 0000 1274 7697 5. MERCI !